

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

**Avis autorisant l'ouverture de recrutements sans concours
d'agents de constatation des douanes de la branche de surveillance au titre de l'année 2024**

NOR : ECOD2408950V

La direction générale des douanes et droits indirects ouvre des recrutements sans concours d'agents de constatation des douanes de la branche de la surveillance.

I. – *Nombre de postes offerts*

Le nombre total de postes offerts est fixé à 28 :

- 23 postes sont offerts pour des emplois d'agent de brigade des douanes ;
- 5 postes sont offerts pour des emplois de mécanicien automobile des douanes.

L'implantation géographique des postes offerts et leurs directions respectives de rattachement sont indiquées ci-après.

Concernant les emplois d'agent de brigades des douanes, l'implantation géographique des postes est la suivante :

- direction régionale des douanes et droits indirects de Guyane : 11 postes ;
- service des douanes et droits indirects de Saint-Pierre-et-Miquelon : 3 postes à la brigade de surveillance extérieure de Saint-Pierre ;
- direction interrégionale des douanes et droits indirects de Bourgogne-Franche-Comté – Centre-Val de Loire : 9 postes, ceux-ci étant répartis entre les directions régionales de Bourgogne (1 poste), Franche-Comté (4 postes) et Centre-Val de Loire (4 postes).

Concernant les emplois de mécanicien automobile, l'implantation géographique des postes est la suivante :

- direction interrégionale des douanes et droits indirects d'Ile-de-France : 1 poste au service technique automobile d'Ile-de-France, à Boissy-Saint-Léger ;
- direction interrégionale des douanes et droits indirects du Grand Est : 1 poste au service technique automobile de Metz et 1 poste au service technique automobile de Mulhouse ;
- direction interrégionale des douanes et droits indirects de Normandie : 1 poste au service technique automobile du Havre ;
- direction interrégionale des douanes et droits indirects de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse : 1 poste au service technique automobile de Marseille.

II. – *Calendrier de la sélection*

- date d'ouverture des inscriptions : 4 avril 2024 ;
- date limite de retrait des fiches de candidature auprès du siège de la direction des douanes et droits indirects ou du service des douanes organisant le recrutement : 6 mai 2024 ;
- date limite d'envoi des dossiers de candidature par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) ou par voie électronique : 6 mai 2024. Les candidats choisissant de retirer leur fiche de candidature et/ou de déposer leur dossier auprès du siège de la direction des douanes et droits indirects ou du service des douanes organisant le recrutement devront se présenter aux horaires d'ouverture au public ;
- examen des dossiers par la commission de sélection : du 10 au 21 mai 2024 (dates prévisionnelles) ;
- date de publication de la liste des candidats sélectionnés pour l'entretien (date prévisionnelle) : le 22 mai 2024 ;
- période de déroulement des évaluations psychologiques : du 10 au 21 juin 2024 (date prévisionnelle) ;
- audition des candidats par la commission de sélection : du 1^{er} au 5 juillet 2024 (date prévisionnelle) ;
- date prévisionnelle de publication des résultats d'admission : le 10 juillet 2024 (date prévisionnelle).

III. – Conditions générales d'accès au recrutement

Ce recrutement est sans condition particulière d'âge ni de diplôme.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, jouissance des droits civiques, compatibilité des mentions figurant au bulletin n° 2 du casier judiciaire avec les fonctions postulées, régularité de la position des candidats au regard des dispositions du code du service national).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou ressortissant d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.

Les candidats sont informés qu'il sera procédé à une enquête administrative préalable à leur recrutement en application des articles L. 114-1 et R. 114-2 du code de la sécurité intérieure. Cette enquête donne lieu à la consultation des traitements automatisés de données personnelles relevant de l'article 26 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, à l'exception des fichiers d'identification.

Afin de pouvoir procéder à la vérification de l'extrait du bulletin n° 2 du casier judiciaire, les candidats nés hors de France, même s'ils sont français, qui seront sélectionnés pour l'entretien de recrutement devront communiquer les noms et prénoms de leurs parents à la direction ou service des douanes et droits indirects chargé du recrutement.

La nomination en qualité d'agent de constatation des douanes de la branche surveillance est subordonnée aux conditions de santé particulières fixées par l'article 4 du décret n° 79-88 du 25 janvier 1979 modifié fixant le statut particulier des corps des agents de constatation des douanes et par l'arrêté du 23 décembre 2022 précisant les conditions de santé particulières exigées des agents de la direction générale des douanes et droits indirects qui exercent des fonctions de surveillance et les modalités de leur vérification à l'entrée dans le corps.

IV. – Constitution du dossier de candidature

Les candidats peuvent retirer leur fiche de candidature :

- sur le site internet de la douane <https://www.douane.gouv.fr/> : « Espace recrutement » (en bas de page) ; « Comment rejoindre la douane ? » ; « Rejoindre la douane sans concours » ;
- sur le site internet ministériel <https://www.economie.gouv.fr/recrutement> : « Recrutement sans concours » ; « Recrutements directs » ; « DGDDI » ;
- auprès du siège de la direction des douanes et droits indirects ou du service des douanes et droits indirects organisant le recrutement.

Le tableau ci-après indique, pour chaque poste offert, l'adresse postale et l'adresse électronique, à laquelle les candidats retirent leur fiche de candidature et/ou déposent leur dossier de candidature :

Postes offerts	Adresse à laquelle les candidats retirent et/ou déposent leur dossier de candidature
Agent de brigade des douanes en Guyane (973)	Direction régionale des douanes et droits indirects de Guyane RSC SU 2024 8, rue Louis Blanc, 97305 CAYENNE Par courrier électronique : rsc-guyane@douane.finances.gouv.fr
Agent de brigade des douanes dans la direction régionale de Bourgogne	Direction interrégionale des douanes et droits indirects de Bourgogne – Franche-Comté – Centre Val de Loire RSC SU 2024 Pôle GRH 6, rue Nicolas Berthot, 21000 DIJON Par courrier électronique : recrutement-dijon@douane.finances.gouv.fr
Agent de brigade des douanes dans la direction régionale de Centre – Val de Loire	Direction interrégionale des douanes et droits indirects de Bourgogne – Franche-Comté – Centre – Val de Loire RSC SU 2024 Pôle GRH 6, rue Nicolas Berthot, 21000 DIJON Par courrier électronique : recrutement-dijon@douane.finances.gouv.fr
Agent de brigade des douanes dans la direction régionale de Franche-Comté	Direction interrégionale des douanes et droits indirects de Bourgogne – Franche-Comté – Centre Val de Loire RSC SU 2024 Pôle GRH 6, rue Nicolas Berthot, 21000 DIJON Par courrier électronique : recrutement-dijon@douane.finances.gouv.fr
Agent de brigade des douanes à Saint-Pierre (975)	Service des douanes et droits indirects de Saint-Pierre-et-Miquelon Recrutement d'agent de brigade des douanes Quai Mimosa B.P. 4209 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON Par courrier électronique : dr-saint-pierre-et-miquelon@douane.finances.gouv.fr

Postes offerts	Adresse à laquelle les candidats retirent et/ou déposent leur dossier de candidature
Mécanicien automobile à Boissy-Saint-Léger (94)	Direction interrégionale des douanes et droits indirects d'Île-de-France Service du recrutement d'Île-de-France Recrutement de mécanicien automobile 3, rue de l'Église CS 61074 94477 BOISSY-SAINT-LÉGER CEDEX Par courrier électronique : concours-ile-de-france@douane.finances.gouv.fr
Mécanicien automobile au Havre (76)	Direction interrégionale des douanes et droits indirects de Normandie Service de la formation professionnelle et du recrutement 13, avenue du Mont Riboudet CS 64 084 76022 ROUEN CEDEX Par courrier électronique : recrutement-rouen@douane.finances.gouv.fr
Mécanicien automobile à Metz (57)	Direction interrégionale des douanes et droits indirects du Grand Est Recrutement de mécanicien Metz 25, avenue Foch CS 61074 57036 METZ CEDEX 1 Par courrier électronique : concours-metz@douane.finances.gouv.fr
Mécanicien automobile à Mulhouse (68)	Direction interrégionale des douanes et droits indirects du Grand Est Recrutement de mécanicien Mulhouse 25, avenue Foch CS 61074 57036 METZ CEDEX 1 Par courrier électronique : concours-metz@douane.finances.gouv.fr
Mécanicien automobile à Marseille (13)	Direction interrégionale des douanes et droits indirects de Provence – Alpes – Côte d'Azur – Corse Recrutement mécanicien 2024 48, avenue Robert Schuman 13224 MARSEILLE CEDEX 2 Par courrier électronique : concours-marseille@douane.finances.gouv.fr

Les dossiers, dûment complétés, doivent ensuite être retournés à la direction des douanes et droits indirects ou au siège du service des douanes organisant le recrutement indiqués dans le tableau ci-dessus.

Il est demandé aux candidats de ne pas doubler leur envoi de dossier par courriel et par voie postale pour un même recrutement. En cas de double envoi, seul le premier envoi est pris en compte.

Les candidats choisissant de retirer et/ou de déposer leur dossier auprès du siège de la direction interrégionale des douanes et droits indirects ou du siège du service des douanes et droits indirects organisant le recrutement devront se présenter aux horaires d'ouverture au public.

Si les candidats souhaitent se porter candidat à plusieurs recrutements, ils doivent constituer un dossier de recrutement pour chaque recrutement auquel ils postulent.

Toutefois, s'agissant spécifiquement des postes offerts dans les directions régionales situées dans le ressort de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Bourgogne-Franche-Comté – Centre-Val-de-Loire, les candidats indiqueront sur leur fiche de candidature pour quelle(s) direction(s) régionale(s) ils souhaitent se porter candidat. Ils peuvent choisir de se porter candidat pour une seule direction régionale ou pour plusieurs directions régionales. S'ils candidatent pour plusieurs recrutements relevant de cette direction interrégionale, ils ne constitueront qu'un seul dossier de candidature.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature, précisant notamment le parcours antérieur de formation et, le cas échéant, l'expérience du candidat ;
- une copie des diplômes et permis éventuellement détenus ;
- une copie de la pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité) ;
- un *curriculum vitae* ;
- une lettre de motivation.

V. – Organisation de la sélection

Les dossiers de candidature sont examinés par la commission de sélection constituée pour l'emploi ou les emplois à pourvoir. Au terme de cet examen, la commission établit une liste de candidats sélectionnés pour l'entretien de recrutement.

Seuls les candidats sélectionnés par la commission de sélection seront convoqués pour l'entretien qui aura lieu dans la direction de recrutement.

Les candidats sélectionnés pourront être convoqués par courrier écrit et/ou par courrier électronique.

L'entretien de recrutement comprend deux phases distinctes :

- une évaluation psychologique qui consiste en la passation d'un inventaire de personnalité suivie d'un entretien individuel avec un psychologue de la direction générale des douanes et droits indirects. Cette évaluation a pour objet d'évaluer la personnalité et les capacités d'adaptation des candidats aux spécificités des missions et des conditions d'exercice d'agent de constatation des douanes de la branche surveillance. Cette évaluation n'est pas notée mais constitue un préalable obligatoire à l'entretien avec la commission de sélection. Les durées moyennes sont de 35 minutes pour l'inventaire de personnalité et de 30 minutes pour l'entretien. Aucune préparation n'est nécessaire ;
- un entretien avec la commission de sélection. Les candidats auditionnés seront interrogés principalement sur leurs expériences personnelles et professionnelles, sur leurs motivations et ils seront évalués sur leurs capacités d'adaptation à l'emploi à pourvoir. Ils disposeront d'un temps de présentation de 3 minutes. La durée de l'entretien avec la commission est de 25 minutes.

Les candidats auditionnés seront interrogés principalement sur leurs expériences personnelles et professionnelles, sur leurs motivations et ils seront évalués sur leurs capacités d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

Les candidats à un recrutement de mécanicien automobile pourront être amenés à effectuer un exercice pratique de maintenance automobile.

Pour l'ensemble des recrutements sans concours d'agent de constatation des douanes, le recours à la visioconférence n'est pas ouvert à l'initiative des candidats.

A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement. Cette liste peut comporter un nombre de candidats supérieur à celui des postes à pourvoir. L'administration pourra procéder à des appels sur cette liste dans l'ordre de celle-ci, en cas de renoncement d'un candidat ou si un ou plusieurs postes ne figurant pas initialement dans le nombre de postes ouverts au recrutement deviennent vacants. Les emplois vacants à pourvoir seront dans le ressort géographique de la direction des douanes et droits indirects ou du service des douanes et droits indirects ayant procédé au recrutement et correspondront au type d'emploi offert.

VI. – *Type de recrutement après sélection*

A l'issue de la procédure de sélection, les candidats retenus entameront un stage pratique d'une durée d'une année. La prise de poste aura lieu le 12 novembre 2024 (date prévisionnelle).

Pendant l'année de stage, les agents seront amenés à suivre une formation professionnelle à l'Ecole nationale des douanes de La Rochelle.

Au terme de l'année de stage et sous réserve d'avoir donné satisfaction dans leur manière de servir, les agents seront titularisés dans le corps des agents de constatation des douanes au grade d'agent de constatation des douanes.

Nota. – Pour tout renseignement, les candidats peuvent se reporter au site internet de la douane (<https://www.douane.gouv.fr/> ; « Espace recrutement »).

Des renseignements complémentaires peuvent également être obtenus auprès de la direction des douanes et droits indirects ou au siège du service des douanes et droits indirects chargé de l'organisation du recrutement.